RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD — ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 07

Votants : 09

L'an deux mille vingt-deux
Le trois septembre
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué par Mme le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/08/2022

PRÉSENTS :
Mmes/MM. Nicole AMASSE, Michel BERTRAND, Philippe BARNAUD, Fabien ARJAILLES, Christine NIEL, Marion CHOQUET, Romane MINIOU.

ABSENTS :
Mme/MM. Florence MAURIN, Roger RODRIGUEZ, Franck ARBOUX.

PROCURATIONS :
Mme Florence MAURIN à Mme Nicole AMASSE.
M. Roger RODRIGUEZ à Mme Marion CHOQUET.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Romane MINIOU a été nommée pour remplir ces fonctions.

OBJET :
SALLE OMNISPORTS : PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT.

Mme le Maire expose que dans le cadre du projet de réaménagement de la salle omnisport en « salle polyvalente », il convient de lancer des consultations pour la poursuite de celui-ci.

A cet effet, plusieurs études sont nécessaires :
- Mission de coordination CSSI (Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie),
- Mission CSPS (Coordination, Sécurité et Protection de la Santé),
- Mission CT (Contrôle Technique),
- Etudes géotechniques.

Dans ce cadre, différents organismes et bureaux ont été consultés et Mme le Maire en expose les devis :

-	Mission CSSI	NAMIXIS &SSICOOR	4 650.00 € H.T
		BE-TEC	3 500.00 € H.T
-	Mission CSPS	ALPES CONTROLE	6 330.00 € HT

	QUALICONSULT	6 825.00 € HT
- Mission CT	SOCOTEC	13 865.00 € H.T
	QUALICONSULT	12 720.00 € HT
- Etudes géotechniques		
	I-TERRE	7 990.00 € H.T
	GINGER	10 465.00 E H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

DECIDE :

- DE RETENIR : Mission CSSI : l'entreprise BE-TEC pour un montant de 3 500,00 € H.T
  Mission CSPS : l'entreprise ALPES CONTROLE pour un montant de 6 300,00 € H.T
  Mission CT : l'entreprise QUALICONSULT pour un montant de 12 720 € H.T
  Etudes géotechniques : l'entreprise I-TERRE pour un montant de 7 990 € H.T
- AUTORISE Madame la Maire à signer les commandes correspondantes.
- DIT que les crédits sont prévus au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Romane MINIOU

Le Maire
Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 06/09/2022
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en Mairie, le 19 SEP. 2022
⇨ Affiché le 19 SEP. 2022

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
- 7 SEP. 2022
Bureau du Courrier

Mme. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.